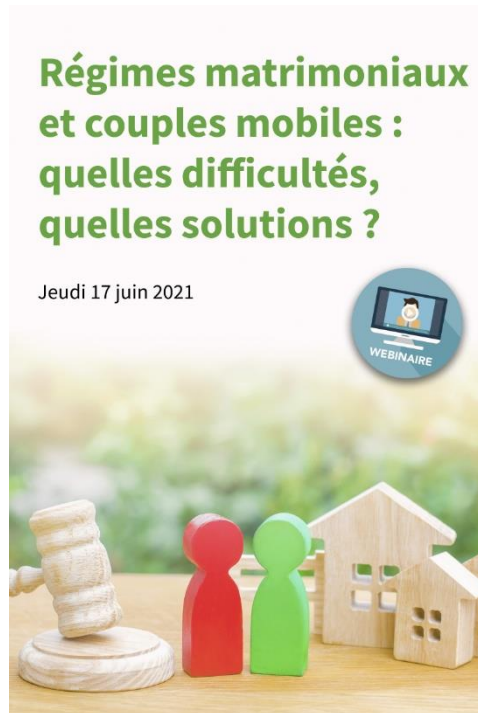


Webinaire – Régimes matrimoniaux et couples mobiles : quelles difficultés, quelles solutions ?

Jeudi 17 juin 2021 – Webinaire

Venez comprendre les dispositions européennes qui encadrent les questions internationales liées aux régimes matrimoniaux !



Régimes matrimoniaux et couples mobiles : quelles difficultés, quelles solutions ?

Jeudi 17 juin 2021

PRÉSENTATION

Depuis janvier 2019, deux importants règlements européens ont mis en place un cadre européen pour les questions de droit international privé liées aux rapports patrimoniaux au sein du couple. Ces règlements jouent un rôle décisif lorsque des (futurs) époux souhaitent conclure ou modifier une convention de mariage. Ils forment également le cadre des liquidations en cas de divorce ou de décès. L'objectif de ce webinaire est de présenter les grandes lignes des dispositions européennes pour permettre aux notaires, avocats, magistrats et planificateurs d'aborder avec expertise les dossiers qui, au stade du conseil ou du contentieux, mettent en jeu des questions internationales liées aux régimes matrimoniaux. Chaque thème sera présenté au travers d'exemples.

PROGRAMME

- Les règlements européens et les couples mariés : on repart de zéro ?
- Contrats de mariage 2.0 pour couples internationaux : choix de loi, clause d'élection de for et convention d'arbitrage
- Mobilité des couples : comment se protéger en cas de déménagement ?
- Partenariats, cohabitation, contrats et mobilité : quelles solutions ?
- Les tiers et les époux : quelles solutions internationales ?
- Séance de questions-réponses

ORATEURS

Andrea BONOMI, *Professeur à la Faculté de droit et des sciences criminelles et d'administration publique, Université de Lausanne ; co-directeur du LL.M. in International Business Law*

Patrick WAUTELET, *Professeur ordinaire à l'Université de Liège*

Modérateur

Cyril NOURISSAT, *Professeur agrégé des Facultés de droit, Directeur du CREDIP (EDIEC – EA 4185) - Université de Lyon, Ancien Recteur d'Académie*

INFORMATIONS PRATIQUES

Date et horaire

Jeudi 17 juin 2021, de 17h00 à 19h00

Vous pourrez suivre la formation en direct sur le Web. Vous recevrez les détails de connexion à l'avance par e-mail.

Attention ! L'adresse e-mail par laquelle vous procédez à l'inscription sera l'adresse à laquelle le lien vers le webinaire sera envoyé. Si vous vous inscrivez par l'intermédiaire d'une autre personne (secrétaire, collègue...), cette personne devra vous faire suivre le lien en question pour que vous puissiez vous connecter et suivre la formation.

Les inscriptions qui arrivent moins d'une heure avant le début du webinaire ne seront malheureusement pas prises en compte.

Prix

145 € TTC : inscription au webinaire

210 € TTC : inscription au webinaire + ouvrage « **Le droit européen des relations patrimoniales de couple** » (prix de vente 90 € TTC).

Documentation

En s'inscrivant, les participants peuvent commander l'ouvrage « **Le droit européen des relations patrimoniales de couple** »

Publics concernés

Avocats, magistrats et notaires belges, luxembourgeois et français.

Formation permanente

Une demande d'agrément est en cours auprès d'AVOCATS.BE, de la Chambre nationale des notaires et de BARREAU.LU et auprès de l'École de Formation professionnelle des Barreaux de la cour d'appel de Paris (EFB). Une demande de prise en charge des frais a été formulée auprès de l'IFJ.

Renseignements complémentaires

Larcier

training@larcier.com

Numéros gratuits : 800 24 227 (depuis le Luxembourg) • 0800 39 067 (depuis la Belgique)

Inscrivez-vous sans plus tarder : <https://www.tfaforms.com/4903161>

Attention : Les inscriptions qui arrivent moins d'une heure avant le début du webinaire ne seront malheureusement pas prises en compte.